# MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE SEANCE DU 21 AVRIL 2016 PRESIDENCE DE MONSIEUR GERARD BRAMOULLÉ

2016\_CT2\_011

OBJET: Vote du Compte Administratif 2015 - Budget Annexe Aménagement

Le 21 avril 2016, le Conseil de Territoire des communes d'Aix-en-Provence, Beaurecueil, Bouc-Bel-Air, Cabriès, Châteauneuf-le-Rouge, Coudoux, Eguilles, Fuveau, Gardanne, Gréasque, Jouques, Lambesc, La Roque d'Anthéron, Le Puy-Sainte-Réparade, Le Tholonet, Les Pennes-Mirabeau, Meyrargues, Meyreuil, Mimet, Pertuis, Peynier, Peyrolles-en-Provence, Puyloubier, Rognes, Rousset, Saint-Antonin-sur-Bayon, Saint-Cannat, Saint-Estève-Janson, Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Paul-lez-Durance, Simiane-Collongue, Trets, Vauvenargues, Venelles, Ventabren, Vitrolles, s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Conseil de Territoire le 14 avril 2016, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents: ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – AMIEL Michel – ARDHUIN Philippe – BACHI Abbassia – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – CALAFAT Roxane – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GARELLA Jean-Brice – GOUIRAND Daniel – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOISSAINS Sophie –JOUVE Mireille – LAFON Henri – LAGIER Robert – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – PERRIN Jean-Marc – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROUVIER Catherine – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRAINAR Nadia – YDE Marcel

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales: ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – AUGEY Dominique donne pouvoir à MALAUZAT Irène – BALDO Edouard donne pouvoir à LENFANT Gaëlle – BENKACI Moussa donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – BERNARD Christine donne pouvoir à MERGER Reine – BOUVET Jean-Pierre donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – BURLE Christian donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre – CANAL Jean-Louis donne pouvoir à LHEN Hélène – CIOT Jean-David donne pouvoir à ALBERT Guy – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – GALLESE Alexandre donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – GERARD Jacky donne pouvoir à JOUVE Mireille – GROSSI Jean-Christophe donne pouvoir à TAULAN Francis – MALLIÉ Richard donne pouvoir à SALOMON Monique – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – PAOLI Stéphane donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - PELLENC Roger donne pouvoir à FERAUD Jean-Claude – PIZOT Roger donne pouvoir à CRISTIANI Georges – POLITANO Jean-Jacques donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – PRIMO Yveline donne pouvoir à NERINI Nathalie – ROLANDO Christian donne pouvoir à TERME Françoise – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à SUSINI Jules

<u>Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir</u> : BORELLI Christian – DELAVET Christian – FILIPPI Claude - JOISSAINS MASINI Maryse – PROVITINA-JABET Valérie

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

Le 29 AVR. 2016

# RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE

**Hors Nomenclature** 

■ Séance du 21 avril 2016

1 8

■ Vote du Compte Administratif 2015 - Budget Annexe Aménagement

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

## RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

**Hors Nomenclature** 

#### ■ Séance du 28 Avril 2016

374

## ■ Vote du Compte Administratif 2015 – Budget Annexe Aménagement

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Le Conseil de la Métropole, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président, délibérant sur le compte administratif du Budget Annexe de l'Aménagement pour l'exercice 2015 adressé par Madame Maryse JOISSAINS-MASINI, Présidente de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix en Provence, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

Constate les identités de valeur avec les indications de valeur du compte de gestion, résumé ci-après:

COMPTE DE GESTION 2015			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
I.	PREVISIONS TOTALES		3 823 000,00	2 903 270,00	6 726 270,00
	RECETTES NETTES	Α	2 360 578,50	2 337 185,50	4 697 764,00
II. <u>DEPEN</u>	PREVISIONS TOTALES		3 823 000,00	2 903 270,00	6 726 270,00
SES	DEPENSES NETTES	В	2 135 545,50	2 402 683,50	4 538 229,00
RESULTAT DE L	EXERCICE 2015	C=A-B	225 033,00	-65 498,00	159 535,00
RESULTAT PRECEDENT	CLOTURE EXERCICE	D	12 200,26	0,00	12 200,26
PART AFFECTE	A L'INVESTISSEMENT	Е	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE C	LOTURE 2015	F=C+D-E	237 233,26	-65 498,00	171 735,26
RESULTAT DE C	LOTURE 2015	F=C+D-E	237 233,26	-65 498,00	171 735,

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

			FONCTIONNEMENT	TOTAL
JTION DU BUDGET 2015			and communications and an entering an entering an entering and an entering and an entering and an entering and	
PREVISIONS TOTALES		3 823 000,00	2 903 270,00	6 726 270,00
Titres de l'exercice	A	2 360 578,50	2 337 185,50	4 697 764,00
Dont Rattachement à l'exercice	В			
TITRES REALISES	C=A	2 360 578,50	2 337 185,50	4 697 764,00
PREVISIONS TOTALES		3 823 000,00	2 903 270,00	6 726 270,00
Mandats de l'exercice	D	2 135 545,50	2 402 683,50	4 538 229,00
Dont Rattachements à l'exercice	E			
MANDATS REALISES	F=D	2 135 545,50	2 402 683,50	4 538 229,00
5 solde execution brut	G=C-F	225 033,00	-65 498,00	159 535,00
CLOTURE EXERCIC	DEH	12 200,26	0,00	12 200,26
A L'INVESTISSEMENT	1		0,00	
CLOTURE 2015	J=G+H-I	12 200,26	159 535,00	171 735,26
	PREVISIONS TOTALES Titres de l'exercice Dont Rattachement à l'exercice TITRES REALISES  PREVISIONS TOTALES Mandats de l'exercice Dont Rattachements à l'exercice MANDATS REALISES  5   solde exécution brut  CLOTURE EXERCIC	PREVISIONS TOTALES  Titres de l'exercice A  Dont Rattachement à B l'exercice TITRES REALISES C=A  PREVISIONS TOTALES  Mandats de l'exercice D  Dont Rattachements à E l'exercice MANDATS REALISES F=D  5 solde exécution brut G=C-F  CLOTURE EXERCICE H  E A L'INVESTISSEMENT I	PREVISIONS TOTALES   3 823 000,00     Titres de l'exercice	PREVISIONS TOTALES         3 823 000,00         2 903 270,00           Titres de l'exercice         A         2 360 578,50         2 337 185,50           Dont Rattachement à l'exercice         B         2 360 578,50         2 337 185,50           PREVISIONS TOTALES         3 823 000,00         2 903 270,00           Mandats de l'exercice         D         2 135 545,50         2 402 683,50           Dont Rattachements à l'exercice         E         I'exercice         2 402 683,50           MANDATS REALISES         F=D         2 135 545,50         2 402 683,50           5 solde exécution brut         G=C-F         225 033,00         -65 498,00           CLOTURE         EXERCICE H         12 200,26         0,00           E A L'INVESTISSEMENT         I         0,00

Il est à noter que les réalisations se sont effectuées en 2015, de la manière suivante :

			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
V.	RECETTES	Prévisions totales	3 823 000,00	2 903 270,00	6 726 270,00
		Titres réalisés	2 360 578,50	2 337 185,50	4 697 764,00
	VI. <u>En</u>	% des prévisions	61,70 %	80,50 %	69,80 %
VII.	DEPENSE	Prévisions totales	3 823 000,00	2 903 270,00	6 726 270,00
<u>s</u>		mandats réalisés	2 135 545,50	2 402 683,50	4 538 229,00
	VIII. prévis	En % des	55,90 %	82,80 %	67,50 %

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

۷u

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121 31;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

#### Ouï le rapport ci-dessus,

#### Délibère

#### Article unique:

Est adopté, et déclare tenues pour lues les annexes au présent Compte Administratif du Budget Annexe de l'Aménagement de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix en Provence.

Pour Enrôlement, Le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence Maire de Marseille Sénateur des Bouches-du-Rhône

Jean-Claude GAUDIN

## OBJET: Vote du Compte Administratif 2015 - Budget Annexe Aménagement

## Vote sur le rapport

Inscrits	92
Votants	87
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	87
Majorité absolue	44
Pour	87
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

## Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

#### Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

## Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

## Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents Maryse JOISSAINS MASINI

5 AVK. 2016